



VEILLE ÉCONOMIQUE

ENVIRONNEMENT – ENERGIE – ENTREPRISES

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BERLIN

N°8 – Août 2021

Sommaire :

● CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT-LOGEMENT 1

1. Proposition de création d'un club climatique international..... 1
2. Réactions allemandes à la présentation du rapport du GIEC.....2
3. La CDU/CSU présente son plan pour accélérer la transition énergétique.....2
4. Programme d'actions des Verts sur le climat2
5. Un mois après les inondations catastrophiques.....2
6. L'Allemagne pourrait manquer ses objectifs climatiques en 20213
7. Un programme d'urgence sur le bâtiment jugé insuffisant.....3

8. Décisions de justice concernant North Stream II et Datteln 4 3

● TRANSPORTS 4

1. Lufthansa s'attend à un hiver difficile 4
2. Réduction anticipée de la participation de l'Allemagne dans Lufthansa 4
3. Grèves répétées à la Deutsche Bahn 4
4. Un fonds d'1 Md € présenté lors du 6^{ème} sommet automobile..... 4
5. 500 M€ supplémentaires pour l'infrastructure de recharge..... 5
6. Obligation vaccinale pour le personnel navigant de Lufthansa ?..... 5

● CLIMAT-ENERGIE- ENVIRONNEMENT- LOGEMENT

1. Proposition de création d'un club climatique international

Le 25 août, le Conseil des ministres a adopté un document d'orientations en faveur de la création

d'un « club climatique international ». Principal objectif : accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur une trajectoire à 1,5° et de neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard, en promouvant une coopération technologique et politique entre les principaux émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, à commencer par l'UE, les Etats-Unis et la Chine. Concrètement, cela passerait par la mise en place d'un prix carbone commun, l'harmonisation de standards environnementaux et la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières à l'égard des pays non membres et moins ambitieux, afin de prévenir toute fuite carbone. Le club resterait ouvert à de

nouveaux membres, notamment aux pays en voie de développement.

2. Réactions allemandes à la présentation du rapport du GIEC

Pour la majorité de la classe politique allemande (à l'exception de l'AfD) et les principaux acteurs économiques et de la société civile, le dernier rapport du GIEC, présenté le 9 août, est un avertissement urgent pour accélérer la baisse des émissions de gaz à effet de serre et maintenir « à portée de main » l'objectif de l'Accord de Paris à une limitation du réchauffement climatique à 1,5° C. « Nous n'avons plus de temps à perdre », a déclaré la candidate à la chancellerie des Verts, Annalena BAERBOCK, à l'instar de Svenja SCHULZE (SPD), ministre fédérale de l'environnement », pour qui « la planète est en danger de mort. »

3. La CDU/CSU présente son plan pour accélérer la transition énergétique

Armin Laschet, candidat à la chancellerie de la CDU/CSU, a présenté, fin août, 15 propositions pour lutter contre le changement climatique et atteindre la neutralité climatique en 2045, le tout en préservant la compétitivité industrielle allemande et en créant des emplois. Il place au centre de ses propositions une accélération de la transition énergétique à travers un effort accru sur les énergies renouvelables et réaffirme la priorité à l'innovation et aux mécanismes de marché. L'objectif est d'atteindre « aussi vite que possible » un approvisionnement électrique d'origine renouvelable à 100%.

La CDU vise un « leadership technologique » en particulier dans le solaire, l'éolien, le biogaz, la géothermie et l'hydrogène. Sur le photovoltaïque, un « paquet solaire » doit permettre d'installer 10 GW supplémentaires par an. Toutefois, il n'est pas fait mention d'une

obligation d'installation solaire à l'échelle nationale, comme le prévoient déjà certains Länder à partir de 2022/2023. Le document préconise aussi d'accélérer les procédures de planification et d'autorisation (en particulier avec un délai de 3 à 6 mois pour les éoliennes on-shore) et de créer un cadastre public numérique pour les installations énergétiques. L'expansion du réseau devra également être accélérée.

4. Programme d'actions des Verts sur le climat

Annalena BAERBOCK et son co-président des Verts, Robert HABECK, ont présenté, le 3 août, un [programme d'urgence pour la protection du climat](#) qu'ils souhaitent adopter en cas de participation au gouvernement fédéral. Les 10 orientations s'inscrivent, dans une large mesure, en cohérence avec le programme électoral adopté par le Congrès du parti début juin. Parmi les grandes nouveautés figure l'annonce de la mise en place d'un ministère fédéral de la protection du climat, doté d'un droit de veto contre tout projet de loi qui ne serait pas compatible avec les objectifs climatiques de l'accord de Paris. Autres autres nouvelles mesures : l'annonce d'un prix plancher carbone au niveau national (60 € la tonne en 2023) pour les secteurs soumis au marché ETS et la mise en place d'un marché échanges de « terres mobilisables » entre Länder en faveur de l'éolien, en cohérence avec l'objectif d'un quota de 2% de la superficie de chaque Land.

5. Un mois après les inondations catastrophiques

Suite aux inondations meurtrières de la mi-juillet dans l'Ouest de l'Allemagne (plus de 180 morts) 30 Mds € seront consacrés à la reconstruction des zones sinistrées, une somme partagée par l'Etat fédéral et les 16 Länder en signe de solidarité nationale. Un projet de loi, encadrant ces aides via la création d'un Fonds national dédié, devrait être adopté par les deux chambres parlementaires d'ici le 10 septembre. Une première tranche de 16 Mds € doit être

débloquée dès 2021. Le gouvernement fédéral et les Länder se sont également engagés à améliorer le système d'alerte décentralisée de la population en cas de catastrophe et à examiner la possibilité de mettre à jour l'évaluation d'une assurance obligatoire pour les dommages dûs à des événements naturels.

6. L'Allemagne pourrait manquer ses objectifs climatiques en 2021

Selon les [prévisions](#) de l'Öko-Institut, l'Allemagne pourrait manquer ses objectifs climatiques en 2021 et ne parvenir qu'à une réduction de 36 % de ses émissions de CO₂ par rapport à 1990, au lieu des 42,5 % nécessaires. Cela correspondrait à un excédent d'environ 60 Mt de CO₂ par rapport à 2020, année où la réduction avait été de 40,8 %, permettant alors à l'Allemagne d'atteindre de justesse son objectif (40%), en raison principalement de la diminution de l'activité économique liée à la pandémie. Pour 2021, la cible pourrait être manquée dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie, ce qui obligerait légalement le gouvernement fédéral à prendre des contre-mesures.

La loi sur la protection du climat, récemment renforcée par la coalition CDU/CSU/SPD ne prévoit pas d'objectif annuel en 2021, mais l'objectif décennal a été porté à -65 % en 2030. Les objectifs annuels, eux, ne sont fixés que par secteurs, mais l'étude estime que les émissions dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie dépassent largement l'objectif climatique global.

Une étude du think-tank Agora Energiewende avait annoncé des résultats similaires, parlant même de la « hausse la plus importante des émissions de GES de l'Allemagne depuis 1990 ».

7. Un programme d'urgence sur le bâtiment jugé insuffisant

En 2020, le parc immobilier allemand aura dépassé de 2 Mt de CO₂ son budget sectoriel avec 120 Mt de CO₂ émis, selon l'Agence fédérale pour l'environnement et le Conseil d'experts sur

le changement climatique. En juillet, le ministère de l'économie et de l'énergie et celui de la construction, conjointement responsables du secteur, ont donc dû lancer un programme action immédiate afin de corriger la trajectoire, comme le prévoit la loi climat.

Pourtant, selon une note du Conseil d'experts sur les questions climatiques publiée le 25 août, ce programme d'urgence ne remplit pas, en l'état, son objectif et les mesures ne seraient pas suffisantes pour réduire les émissions au niveau nécessaire. En 2021, ce sont 7 Mt de CO₂ de trop qui risquent même d'être émises par le secteur, selon l'association de défense de l'environnement DUH.

8. Décisions de justice concernant North Stream II et Datteln 4

Deux décisions de justice ont été rendues récemment en Allemagne concernant la mise en service de deux grands projets énergétiques : le gazoduc North Stream II et la centrale à charbon de Datteln 4 en Rhénanie du Nord-Westphalie.

Sur North Stream II, le tribunal régional de Düsseldorf a rejeté le recours de la société contre l'agence fédérale des réseaux qui régule le projet pour la partie présente dans les eaux territoriales allemandes, conformément à la directive de l'UE sur la régulation du marché du gaz, au motif que le projet n'était pas terminé au moment de l'entrée en vigueur de la directive le 23 mai 2019. Nord Stream 2 AG peut faire appel de la décision auprès de la Cour suprême fédérale. Le gazoduc reliant la Sibérie à l'Allemagne devrait être achevé dans les prochains jours et entrer en service cette année.

Sur la centrale à charbon de dernière génération Datteln 4, mise en service l'an dernier, le tribunal administratif supérieur de NRW a déclaré non valide le plan de développement de son dernier bloc, censé rester en service jusqu'en 2038, au motif que le choix de l'emplacement ne répondait pas aux exigences légales. La plainte avait été déposée par la ville de Waltrop, les militants de l'ONG BUND NRW et quatre

particuliers. Les plaignants espèrent maintenant sa fermeture complète. Toutefois, la décision à ce sujet est toujours en suspens.

TRANSPORTS

1. Lufthansa s'attend à un hiver difficile

Le PDG de Lufthansa, C. Spohr, a expliqué que son groupe « se préparait à un autre hiver long et froid ». Le dirigeant s'est montré pessimiste quant au retour à la normale des grandes destinations long-courrier vers les USA ou la Chine, alors que le groupe a retrouvé pendant l'été 50 % de son volume d'affaires pré-crise. L'objectif de 40 % du volume d'affaires pré-crise pour l'ensemble de l'année 2021 reste réalisable. La division fret Lufthansa Cargo, qui devrait réaliser au moins 1 Md € de bénéfices d'exploitation en 2021, porte les espoirs de reprise du groupe. Enfin, le groupe poursuit ses diminutions d'effectifs : aujourd'hui, il emploie 110 000 personnes, soit 30 000 de moins qu'avant la crise sanitaire, et 5 000 employés allemands doivent encore quitter le groupe.

2. Réduction anticipée de la participation de l'Allemagne dans Lufthansa

Le fonds allemand de stabilisation de l'économie (WSF), créé au début de la crise sanitaire, a annoncé le 16 août qu'il allait commencer à réduire sa participation dans Lufthansa, compte tenu des bons résultats de cette dernière, en fonction des conditions de marché, « dans une mesure limitée mais d'un quart maximum » de la participation actuelle. Dans le cadre du plan d'aide allemand, le gouvernement avait soutenu la compagnie à hauteur de 6 Mds € en haut de

bilan, dont 5,7 Mds € de participations silencieuses et 0,3 Mds € en actions donnant une participation de 20 %. Le WSF pourrait ainsi abaisser sa participation au capital à 15 %.

3. Grèves répétées à la Deutsche Bahn

Alors que les négociations salariales avec la direction de la DB patinent, le directeur du syndicat de cheminots GDL, C. Weselsky, a appelé le 30 août à une nouvelle grève nationale, plus longue que les deux précédentes depuis le 10 août. Le mouvement pourrait débuter le 7 septembre au matin. Le directeur du personnel de la DB, M. Seiler, a contre-attaqué, en indiquant que « cette nouvelle grève ne nous rapprochait pas davantage d'un accord collectif ». Le syndicat réclame une augmentation des salaires de 3,2 %, une prime Covid-19 de 600 € et de meilleures conditions de travail. La direction de la DB propose quant à elle une hausse de 3,2 % des salaires étalée en deux tranches, en 2022 et 2023, et exige que la convention collective coure jusqu'en juin 2024. Elle se dit également prête à verser une prime Covid-19 sans donner de montant précis.

4. Un fonds d'1 Md € présenté lors du 6^{ème} sommet automobile

Lors du 6^{ème} sommet automobile qui s'est tenu mi-août, le gouvernement fédéral, les Länder, les représentants patronaux et syndicaux se sont entendus pour le lancement du « fonds pour le futur » de l'industrie automobile, annoncé fin 2020, et qui doit selon le ministre fédéral de l'économie, P. Altmaier (CDU), permettre que « la mobilité de l'avenir reste made in Germany ». Celui-ci sera doté d'1 Md € à destination des PME sous-traitantes de l'industrie automobile. Il doit permettre d'accompagner la transformation tout en garantissant le maintien de l'emploi.

340 M€ devraient être utilisés pour promouvoir la coopération régionale à destination des employés et des entreprises locales. Une trentaine de réseaux de transformation régionaux doivent ainsi être créés dans les années à venir, pour soutenir jusqu'à 1 000 projets d'entreprises d'ici 2025. Les 660 M€ restants seront affectés à la numérisation et à la reconversion de la production : 340 M€ abonderont un fonds pour le développement de solutions numériques et 320 M€ seront destinés à aider des PME dans leur conversion de leur outil de production et pour promouvoir la formation continue. L'industrie automobile allemande s'est déclarée satisfaite du lancement de ce fonds, preuve que « la transformation du transport routier vers la neutralité climatique progresse » selon la présidente de la fédération de l'industrie automobile allemande (VDA).

5. 500 M€ supplémentaires pour l'infrastructure de recharge

Le BMVI a dévoilé, le 17 août, les contours d'un nouveau programme de financement de l'infrastructure de recharge publique. Le gouvernement fédéral apportera, jusqu'en 2025, 500 M€ pour subventionner au moins 50 000 points de recharge, dont au moins 20 000 points de recharge rapide. Ce programme prend le relais d'un précédent programme de 300 M€ sur la période 2017 – 2021 qui s'était déployé en 6 appels d'offres et qui a permis de subventionner l'installation de plus de 30 000 points de recharge. Un premier appel d'offres du nouveau programme a ainsi été lancé le 31 août à destination des entreprises, villes, communes, infrastructures publiques et personnes privées. Celui-ci libèrera jusqu'à 190 M€ pour installer environ 18 000 points de recharge publique, avec une part de subventionnement pouvant s'élever jusqu'à 60 % des coûts subventionnables (bornes,

connexion au réseau et éventuels systèmes de stockage).

6. Obligation vaccinale pour le personnel navigant de Lufthansa ?

Dans la foulée de sa filiale Swiss Airlines, Lufthansa pourrait annoncer l'introduction d'une obligation de vaccination pour ses équipages. Une porte-parole du groupe a déclaré le 22 août que la compagnie aérienne souhaitait négocier avec les représentants du personnel un accord rendant la vaccination obligatoire pour le personnel navigant. Le cas échéant, Lufthansa devra réglementer la démarche dans des accords d'entreprise.